

Principes directeurs

- Tout élève dans l'établissement est potentiellement vulnérable à la déperdition scolaire ; donc il importe de suivre tous les élèves,
- Tout élève de l'établissement, mis dans des conditions optimales d'études peut être performant ; donc il faut faire le maximum possible pour donner la même chance à tous les élèves

Missions de l'Observatoire de la vulnérabilité scolaire

- Prévenir la vulnérabilité à la déperdition scolaire ;
- Prendre en charge les élèves vulnérables à la déperdition scolaire ;
- Assurer le suivi des élèves pris en charge.

Stratégies d'intervention de l'Observatoire

L'Observatoire s'appuiera sur les axes suivants :

- Partage des signes, attitudes et comportements prédisposant à la vulnérabilité à la déperdition scolaire ;
- Détection et approche des EVDS ;
- Recherche des causes de vulnérabilité à la déperdition scolaire ;
- Mise en œuvre d'un plan opérationnel de remédiation ;
- Mise en place d'un dispositif léger de suivi de la remédiation ;
- Evaluation des performances des élèves suivis dans la remédiation.

Composition de l'Observatoire

L'Observatoire doit être un organe léger, facile à réunir et constitué de personnes avec un sens élevé de la responsabilité. A titre indicatif, il pourrait comprendre entre autres :

- Le CE,
- Le/la Surveillant(e) général(e)
- Deux professeurs principaux,
- Le/la Président(e) de l'APE,
- Le/la Représentant(e) des Elèves
- L'assistant(e) social(e) ou son équivalent